



A0420-Direction de la communication-Evenementiel

DECISION DU MAIRE N° d.2025.104

**Prêt par la Société des grands projets (SGP) d'une maquette de la gare Versailles-Chantiers - Ligne 18.
Convention entre la ville de Versailles et la SGP.**

LE MAIRE DE LA VILLE DE VERSAILLES

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22 5° ;

Vu la délibération n° D.2020.05.18 du Conseil municipal de Versailles du 27 mai 2020 accordant au Maire les délégations prévues à cet article ;

Vu l'arrêté municipal n° A2023.234 du 3 février 2023 donnant délégations de fonctions et de signatures aux élus de la ville de Versailles pour la mandature 2020-2026.

Dans le contexte de la Biennale d'architecture et de paysage de la région d'Ile-de-France, l'exposition « Versailles Avant Après, 20 ans de transformations urbaines – 2010 >> 2030 » s'est tenue à l'Espace Richaud du 7 mai au 27 juillet 2025, présentant les projets urbains initiés par la Ville.

La Commune y a présenté une maquette réalisée par Patrick Klammer Manufaktur dans le cadre de la réalisation du projet « Gare Versailles-Chantiers, ligne 18 ». Ce prêt d'œuvre a été rendu possible grâce à la Société des grands projets (SGP), qui en a été le prêteur. A la suite de l'exposition, la Ville souhaite exposer la maquette aux archives municipales, pour une durée de 12 ans maximum.

La convention entre la Ville et la SGP, objet de la présente décision, fera l'objet d'une révision chaque année, à date anniversaire, afin d'y apporter des modifications si nécessaires, voire la résiliation.

DECIDE :

- 1) d'accepter le prêt à titre gracieux d'une maquette dédiée à la présentation de la construction de la gare de Versailles-Chantiers, ligne 18, aux archives municipales de la Commune pour une durée d'un an renouvelable, sans pouvoir excéder 12 ans, à partir du 30 juillet 2025 et de prendre en charge le coût du transport et de l'assurance de l'œuvre ;
- 2) de signer la convention de prêt d'œuvre entre la ville de Versailles et la Société des grands projets, ainsi que tout document s'y rapportant.